LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

BUREAU DIRECTEUR

26 mars 2024 – Le Pradet / Visioconférence – 14h00

Participants :									
Participants :		***Membres élus***							
Sébastien Rizza	P	Jean-Christophe Bouisset	E	Michel Grillo	E	David Lelievre	E	Jean-Paul Lemaire	E
Marie-Pierre Ayglon	P	Marie-Pierre Dantin	E	Jean-Marie Martinez	E	Henri Mondino	A	Marcel Monserié	E
Jean-Michel Lardon	P	José Gadea	V	Christian Rodrigo	E	Pierre Taindjis	v	Jean-Paul Volpe	V
Mireille Bigaré	E	Jacqueline Greuet	E	Maurice Duny	V				

Assistent :									
Mireille Dorey	P	Thierry Herbane	P	Alain Gueit	P	Pierre Leroy	P	Patrick Beziat	E

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visioconférence

COMMUNICATION GENERALE

Le Président Sébastien Rizza souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

POINT ADMINISTRATIF

- Approbation du PV du Bureau Directeur du 30 janvier 2024

Vote :

Êtes-vous favorable à l'approbation du PV du Bureau Directeur du 30 janvier 2024 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

L'approbation du report de la signature définitive au 30/01/2024 est validée

- Affaire Juridique

Pour faire suite à des demandes de C. Arnaud de communication de divers documents administratifs et financiers, reçues par des lettres recommandées avec accusé de réception, pour certaines, puis une via la CADA ; les documents demandés sont diffusés sur notre site internet dans des onglets spécifiques.

➢ Campagne ANS

Clôture de l'enregistrement des dossiers, le 25/3/24 à midi.

35 Clubs et 6 CD ont déposé des dossiers de demande subvention

Enveloppe pour les clubs : 88 944€

Enveloppe pour les CD : 31 938€

Examen des dossiers par la commission régionale :

- ✓ Clubs du 04/05/06 jeudi 28 mars 2024 – 09h30-12h
- ✓ Clubs du 83/84 Jeudi 4 avril 2024 – 9h30-12h
- ✓ Clubs du 13 jeudi 4 avril 2024 – 13h30-17h
- ✓ Dossiers des Comités Départementaux : Élus régionaux seulement - lundi 8 avril 2024 – 9h30-12h

Point Sportif

➢ Label Club engagé

Pour faire suite à un séminaire fédéral, la FFR va adresser une communication :

- ✓ Modification du cahier des charges et du fonctionnement
- ✓ Du mois d'avril à la mi-mai, tous les clubs seront évalués par leur CTC par un entretien individuel avec le club pour établir une évaluation, via une note relatif au cahier des charges.

Un club labélisé est un club valorisé

➢ Finales Régionales

Nous avons voulu une plus grande rigueur dans le cahier des charges de l'organisation d'une / des finales régionales.
Pour cela, vient s'ajouter une convention qui sera signée par le club et la Ligue.

- ✓ Lieux et dates des Finales Régionales

Lieux des Finales Territoriales
Saison 2023-2024

	CLUB	STADE	FEDERALE 2 FEMININE 14 avril 2024	SENIORS 27 avril 2024	JEUNES à 7 11 mai 2024	FEMININE à X 2 juin 2024	JEUNES 15 juin 2024	REMARQUES
001	BRIGNOLES PROVENCE XV	STADE ROGER BATAILLARD TERRAIN HONNEUR	X					2 matchs
002	R C CHATEAURENARD	STADE PIERRE DE COUBERTIN TERRAIN HONNEUR		X				3 ou 4 matchs
003	BOXELAND CLUB L'ISLOIS	STADE DES NEVONS TERRAIN HONNEUR		X				3 ou 4 matchs
004	AVIGNON LE PONTET RUGBY	STADE DE FARGUES TERRAIN HONNEUR		X				3 ou 4 matchs
005	RUGBY SAINT MAXIMINOIS XV	STADE ANDRE HERRERO STADE RAOUL CHAVIGNOT			X			Tournoi à 7
006	RUGBY CLUB PORT DE BOUC	STADE FRANÇOIS BAUDILLON				X		4 matchs
007	S C SALONAIS	STADE MARCEL ROUSTAN					X	3 matchs
008	R C ORANGEOIS	STADE COSTA					X	3 matchs
009	C A ST RAPHAEL FREJUS	STADE EUGENE ROSSI					X	3 matchs
010	VITROLLES RUGBY CLUB	STADE JULES LADOUMEGUE					X	3 matchs

- Calendrier sportif RCB et ASBC : la dernière journée des championnats R1 et NAT 2 se tiendront le même jour et à la même heure au stade des Verdeaux de Bédarrides, soit le 07/04/2024, techniquement cela n'est pas possible.

 Le RC Bédarrides demande de trouver une solution.

Cette rencontre se trouve être la dernière du championnat. Il n'y a pas d'enjeu au classement pour les deux clubs (RC Bédarrides / Sorgues)

La règle dit : Tous les matches doivent se tenir dans le même temps.

Propositions :

- ✓ Avancer la rencontre d'une heure ou
- ✓ Inverser et jouer à Sorgues ou
- ✓ Jouer la veille

Le Président va s'entretenir avec le responsable des épreuves et le responsable des règlements.

Point financier

- Convention mise à disposition Locaux CD83

Demande du CD83 de baisse du loyer de ses locaux, de 100 €. Soit 350 € en lieu et place de 450 €.

L'ensemble des frais est forfaitairement arrêté à la somme de 350€ par mois (trois cent cinquante euros).

Vote :

Êtes-vous favorable à la révision du loyer des locaux du CD83 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

La révision du loyer des locaux du CD83 est validée

➢ Avenant convention Objectif FFR

Répartition du 1.5 million supplémentaire, de la part de la FFR, pour les ligues et les CD.

✓ 78000 € pour la ligue Sud.

✓ Axes : emploi d'un DAF ou équivalent ; activités de proximité ; Seven

➢ Recherche locaux MOT84

Participants : JP VOLPE – P TAINDJIS – JC SCARDIGLI – JM LARDON

Actions/décision

- Présentation de 4 annonces immobilières
 - 3 annonces en attente de renseignements complémentaires de l'agence (pour action JML
 - 1 annonce retenue pour visite (pour action JPV
- Proposition Mairie de Sorgues
 - Décision de visiter le bien (pour action JPV
- Décision de solliciter la Mairie d'Avignon pour connaitre la valeur des locaux actuels de la MOT84 (pour action JPV

Infos complémentaires

- Absence JM LARDON 3 avril au 20 avril 2024
- Tout avancement entre 2 audios devra être communiqué aux membres du Groupe de travail

Synthèse

AGENCE	ADRESSE	Quartier	Visite	Distance MOT84	superficie	Parking	TVX	Vente	Honoraires	Contact	Remarques
MICHEL SIMOND AVIGNON	AVIGNON				160	oui		180 000 €		JML	En attente Précisions Agence
ENVOL AVIGNON	AVIGNON	AGROPARC	02-avr		152	3	oui	394 900 €		JPV	Visite retenue
MICHEL SIMOND AVIGNON	AVIGNON	ZFU			145	20		310 000 €		JML	En attente Précisions Agence
MICHEL SIMOND AVIGNON	AVIGNON	Les Naiades			149	oui		320 000 €		JML	En attente Précisions Agence
Mairie Sorgues	SORGUES avenue Gentilly		02-avr				oui			JPV	Visite retenue
Mairie Avignon	Maison des Sports									JPV	Demande Valeur des Locaux à la Mairie

Évènementiel

➢ Toulon / Toulouse

Une dernière réunion avec le RCT a eu lieu. Un peu moins de 2000 enfants invités, qui défileront.

Animations sur le parvis Ganay, au format réduit. Deux animations : 17h / 20h

Questions Diverses

➢ Récompenses et bénévolat

Commission RECOMPENSES ET BENEVOLAT : Faire le point des demandes de médailles fédérales
Proposition de médailles, par la commission du bénévolat :

NOM-PRENOM	MEDAILLE FEDERA	AILLE TERRIT	CLUB	ELIGIBILITE	RETENUE	PREFERENCE	SECTEUR
GALLO JEAN	COQ OR		XV DU COUDON	OUI	X	1	SUD
COMBE JEAN	COQ OR		ET SP ST SATURNIN LES AVIGNON	OUI		2	NORD
SAUNIER ANDRE	VERMEIL		RUGBY CLUB PORT DE BOUC	OUI		1	NORD
TORRES CHRISTIAN		BRONZE	RUGBY CLUB PORT DE BOUC	OUI		1	NORD
BRISSOT ALAIN		BRONZE	RUGBY CLUB PORT DE BOUC	OUI		2	NORD
VIEUX STEPHANIE		OR	OVALIVE CLUB DES ALPILLES	NON			NORD
DIAZ SERGE	BRONZE		BOXELAND CLUB L'ISLOIS	OUI		1	NORD
MANNI GERARD	ARGENT		BOXELAND CLUB L'ISLOIS	OUI		2	NORD
LAFFORGUE EMMANUEL		BRONZE	BOXELAND CLUB L'ISLOIS	OUI		3	NORD
BES JEAN CLAUDE	VERMEIL		CD 84	OUI		2	NORD
BELLUCCI DAVID	ARGENT		AS BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE	OUI		1	NORD
FABRESSE ALBAN	BRONZE		R C PERTUISIEN	OUI		3	NORD
FERRERO HENRI	BRONZE		ET SP ST SATURNIN LES AVIGNON	OUI		4	NORD
MINGUET CHRISTOPHE		BRONZE	R C PERTUISIEN	OUI		4	NORD

- Violences

Point d'alerte de la Secrétaire Générale : malgré les sanctions disciplinaires, certains clubs, se rendent coupables de faits répréhensibles.

Proposition de la SG : les faits (des joueurs M12 ont joué avec des M14) sur un plateau M14, ne peut faire l'objet d'une saisine, car aucune preuve avérée ; adresser un courrier de rappel aux RG et les risques disciplinaires encourus, aux trois clubs en présence, ce jour-là.

Fin de séance : 15H30